

CHALLENGE 2019 PROVENCE VINTAGE/LES ADRETS DE L'ESTEREL

L'ASA MARSEILLE-PROVENCE METROPOLE et l'ASAC CANNES organisent en 2019 un challenge sur les épreuves suivantes :

Course de Côte Régionale du PROVENCE VINTAGE le 19 et 20 Octobre 2019
Course de Côte Régionale de l'ESTEREL le 28 Septembre 2019

Article 1 : Ce challenge concerne les catégories suivantes :

- . VHC
- . VHRS -LPRS -LTRS

Seront pris en compte les résultats des concurrents ayant participé aux DEUX EPREUVES

Article 2 : VHC

Des points au classement général POUR CHACUN DES GROUPES seront attribués aux concurrents titulaires d'un PTH de la manière suivante

1 ^{er}	10 points
2 ^{ème}	7 points
3 ^{ème}	5 points
4 ^{ème}	3 points
5 ^{ème}	1 point

En cas d'égalité le concurrent possédant le véhicule le plus ancien sera déclaré vainqueur

Article 3 : VHRS - LPRS - LTRS

Des points seront attribués au classement scratch pour tous les concurrents de la manière suivante :

1 ^{er}	10 points
2 ^{ème}	7 points
3 ^{ème}	5 points
4 ^{ème}	3 points
5 ^{ème}	1 point

En cas d'égalité le vainqueur ou le mieux classé sera le concurrent possédant le véhicule le plus ancien, si l'égalité subsiste, le véhicule dont la cylindrée est la plus petite.

Article 4 : Récompenses

- . Le vainqueur pour chacune des catégories se verra attribuer 1 engagement gratuit pour les éditions de 2020
- . Le deuxième une remise de 50% sur les engagements des éditions 2020
- . Le troisième une remise de 25% sur les engagements des éditions 2020
- . du 4^{ème} au 10^{ème} des coupes seront offertes

La remise des prix aura lieu à la Course de Côte du VINTAGE le 20 Octobre 2019